

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
199^e année
5 octobre 2023
n° 33 / 8010^e
pages 1689 à 1744

CHRONIQUE / Contrat et obligations

Les abus de la pornographie
Sanction et prévention par la nullité du contrat
> Muriel Fabre-Magnan

1707

ÉDITORIAL

1689 L'enseignement du droit et l'enseignement des règles, *Maxime Barba*

ACTUALITÉS

- 1692 Blanchiment de capitaux (devoir de vigilance): avantage concurrentiel indu
- 1695 Faux (reconnaissance de paternité): absence de lien biologique
- 1696 Instruction (purge des nullités): inconstitutionnalité du régime
- 1697 Laïcité (port de l'abaya à l'école): rejet d'un référé contre l'interdiction
- 1700 Cycle de conférences (Cour de cassation): penser les pratiques juridictionnelles

LECTURES

1701 Entre les personnes, avec le droit: les relations, *Jean-Sylvestre Bergé*

POINTS DE VUE

- 1702 L'achat de culpabilité, *Fabrice Defferrard*
- 1704 Révision pour imprévision: les parts sociales et l'exclusion légale de l'article 1195 du code civil, *Adrien Tehrani*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1715 **Panorama:** Droit des entreprises en difficulté, *François-Xavier Lucas et Pierre Cagnoli*
- 1728 **Notes:** Points de départ et délais de l'action en garantie des vices cachés: avancée majeure et... retour au point de départ, *note sous Cass., ch. mixte, 21 juill. 2023 (4 arrêts), Thomas Genicon*
- 1739 Le rituel de résurrection d'une société décédée, *note sous Com. 30 août 2023, Bruno Dondero*

ENTRETIEN

1744 Thierry Wickers – Le code de déontologie des avocats

Lefebvre Dalloz

DA|LOZ

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
STÉPHANE DURET

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maele HARSOUËT DE KERAVAL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Relations clients : Loïc RIOU

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Octobre 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Maxime Barba

L'enseignement du droit
et l'enseignement des règles

1689



ACTUALITÉS

1692

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Blanchiment de capitaux (devoir de vigilance):
avantage concurrentiel indu, *Com.* 27 sept. 2023

Consommation

Vente à distance (contrat): notion de « garantie
commerciale », *CJUE* 28 sept. 2023

Propriété intellectuelle

Indication géographique (protection):
savoir-faire traditionnel et réputation,
Com. 27 sept. 2023

1693

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente (promesse): liberté du vendeur
de renoncer, *Civ.* 3^e, 28 sept. 2023

Vente (garantie d'éviction): autorisation
administrative d'exploiter, *Civ.* 3^e, 28 sept. 2023

Auxiliaire de justice (action en responsabilité):
constitutionnalité du régime,
Cons. const. 28 sept. 2023

1694

DROIT IMMOBILIER

Expropriation

Indemnité d'expropriation (terrain à bâtir): prise
en compte des servitudes, *Civ.* 3^e, 28 sept. 2023

1695

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Faux (reconnaissance de paternité): absence de
lien biologique, *Crim.* 27 sept. 2023

Procédure pénale

Douanes (procédure): régularité de la fouille
d'un véhicule, *Crim.* 27 sept. 2023
Instruction (purge des nullités):
inconstitutionnalité du régime,
Cons. const. 28 sept. 2023

1697

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Laïcité (port de l'abaya à l'école): rejet d'un
référé contre l'interdiction, *CE* 25 sept. 2023

1697

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Contrat de travail (subordination): travail au
sein d'un service organisé, *Soc.* 27 sept. 2023

Contrat de travail (résiliation judiciaire): date
des faits invoqués, *Soc.* 27 sept. 2023

Licenciement (naissance d'un enfant):
impossibilité de maintenir le contrat,
Soc. 27 sept. 2023

Travail de nuit (durée maximale): droit
à réparation en cas de dépassement,
Soc. 27 sept. 2023

Départ à la retraite (décision du salarié): portée
de l'acte unilatéral, *Soc.* 27 sept. 2023

Travail temporaire: contrat de mission suivi d'un
contrat à durée déterminée, *Soc.* 27 sept. 2023

1700

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Cycle de conférences (Cour de cassation):
penser les pratiques juridictionnelles



LECTURES

Jean-Sylvestre Bergé

1701

Entre les personnes, avec le droit:
les relations



POINTS DE VUE

1702

L'achat de culpabilité
par Fabrice Defferrard

1704

Révision pour imprévision: les parts sociales
et l'exclusion légale de l'article 1195 du code civil
par Adrien Tehrani



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1707

Les abus de la pornographie. Sanction et prévention
par la nullité du contrat
par Muriel Fabre-Magnan

PANORAMA

1715

Droit des entreprises en difficulté
juillet 2022 – juillet 2023
par François-Xavier Lucas et Pierre Cagnoli

NOTES

1728

Points de départ et délais de l'action en garantie des vices
cachés: avancée majeure et... retour au point de départ,
note sous Cass., ch. mixte, 21 juill. 2023 (4 arrêts)
par Thomas Genicon

1739

Le rituel de résurrection d'une société décédée,
note sous Com. 30 août 2023
par Bruno Dondero



ENTRETIEN

1744

Thierry Wickers – Le code de déontologie des avocats

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur [Dalloz-Revues.fr](https://dalloz-revues.fr)